

La situation de la révision Tarmed est devenue confuse

Le partenariat tarifaire mis à l'épreuve

Yvan Rielle

Sécretariat général mfe

Les partenaires tarifaires n'ont pas réussi à soumettre une révision tarifaire commune dans les délais fixés. Le Conseil fédéral prépare désormais une intervention tarifaire, tandis que curafutura, santésuisse et l'Union tarifaire fmCh ont déposé leurs propres propositions auprès du DFI et que la FMH a repris les travaux sur la proposition tarifaire échouée ats-tms 1.0. Aperçu.

Le Conseil fédéral avait accordé un délai supplémentaire aux partenaires tarifaires, qui avaient jusqu'à fin octobre pour lui soumettre une nouvelle structure TARMED commune totalement ou partiellement révisée. Ce délai est échu et n'a pas été mis à profit. Le temps imparti était simplement trop court. En collaboration avec H+ et la CTM, mais dès le début sans la participation des autres assureurs maladie, le corps médical a travaillé pendant des années sur cette révision. Mais le résultat, la proposition ats-tms 1.0, a été refusé en juin 2016 lors de la votation générale. Pour des raisons bien connues, mfe s'est à l'époque également exprimée contre ats-tms 1.0. Pour les médecins de famille et de l'enfance, l'ensemble des travaux n'a pas fait l'objet d'une réflexion suffisamment approfondie et ses répercussions ont semblé trop incertaines. Toutefois, mfe exigeait de tous côtés que les travaux sur la révision se poursuivent sur la base d'ats-tms 1.0 et soient menés à bien. Et où en sommes-nous aujourd'hui? Le Conseil fédéral a récemment déclaré – de manière peu surprenante – qu'il souhaitait désormais faire usage de sa compétence subsidiaire. Il veut entreprendre des adaptations ciblées des différentes prestations surévaluées et envoyer ses propositions en consultation dès le premier semestre 2017. On ne sait pas encore à quoi ces propositions vont ressembler, en particulier la manière dont le Conseil fédéral souhaite tenir compte des exigences incontestées d'une meilleure indemnisation des médecins de famille et des pédiatres.

La marche solitaire des assureurs

On sait en revanche que santésuisse et curafutura veulent profiter de la situation actuelle. Par le passé, ils n'avaient fourni aucun effort (santésuisse) ou unique-

ment des efforts marginaux (curafutura) en faveur d'une révision tarifaire commune, mais ils ont désormais soumis au Conseil fédéral leurs propres propositions de révision dans les délais fixés. Celles-ci ne se contentent pas de répondre à l'exigence du Conseil fédéral en termes de neutralité des coûts, mais promettent – sous une mise en scène médiatique efficace – des économies de 600 millions de francs par an. La question de savoir comment cela sera conforme aux frais de personnel, qui ont augmenté depuis le calcul des bases du Tarmed il y a 20 ans, reste en suspens. La manière de procéder en vue de l'amélioration de la situation des médecins de famille et des pédiatres demeure également incertaine. curafutura propose une «évaluation uniforme des prestations médicales sur la base de durées de formation comparables» avec pour objectif «de réduire l'écart en termes de revenus entre spécialistes et généralistes». Ainsi, l'entretien avec le patient et les prestations du médecin de premier recours devraient être réévalués. Des économies doivent être réalisées en adaptant le minutage notamment en radiologie, ophtalmologie et chirurgie ambulatoire. Mais aucun détail en la matière n'est connu. Pendant ce temps, santésuisse s'est mise d'accord avec l'Union tarifaire fmCh sur des tarifs forfaitaires «pour les disciplines importantes telles que l'ophtalmologie et la cardiologie» et a également soumis son dossier au Conseil fédéral. La proposition ne précise pas les mesures avec lesquelles les deux assureurs comptent améliorer la situation des médecins de famille et des pédiatres. Le fait qu'en plus de ces deux requêtes auprès du Conseil fédéral, H+ ait également soumis la partie ambulatoire d'ats-tms 1.0 au Conseil fédéral ne montre qu'une chose: le fameux partenariat tarifaire est actuellement mis à l'épreuve comme jamais auparavant.

mfe
Haus und Kinderärzt*innen Schweiz
Médecins de famille et de l'enfance Suisse
Medici di famiglia e dell'infanzia Svizzera

Responsabilité
rédactionnelle:
Sandra Hügli, mfe

La solidarité des médecins fait défaut

Il est intéressant de constater qu'avec la fmCh, une partie du corps médical est prête, dans le chaos révisio-nnel actuel, à fouler aux pieds la solidarité des méde-cins, d'habitude volontiers mise en exergue. mfe a toujours pris position derrière le partenariat tarifaire et collaboré à la révision du Tarmed, certes mue par ses intérêts mais de manière constructive et prête au com-promis. On ne peut pas reprocher aux médecins de fam-ille et aux pédiatres d'avoir au final refusé une pro-positio-n tarifaire, qui menaçait leur objectif principal, soit l'amélioration de leur tarif. Les exigences de mfe étaient en tous cas dès le début sur la table, visibles à tous. Le retrait de la fmCh met également à l'épreuve la poursuite urgemment nécessaire des travaux sur la proposition de révision existante. mfe a confirmé vou-loir poursuivre les travaux relatifs à la proposition ats-tms 1.0. Même si, au vu de la situation actuelle, toutes les options sont analysées, aucune alternative solide au partenariat tarifaire et à la solidarité des mé-decins n'est actuellement en vue.

TARCO – un concept général pour la poursuite de la révision tarifaire

Tandis que le Conseil fédéral prépare ainsi son inter-vention tarifaire et que d'autres partenaires tarifaires s'occupent de leurs petites affaires, le travail de fond pour un nouveau tarif se poursuit. Ceci est approprié et important, même si la question de savoir comment les travaux peuvent être menés à bien reste en suspens. La FMH a lancé le projet de révision TARCO. Par TARCO il faut d'abord comprendre un concept général pour la poursuite de la révision tarifaire. Dans le cadre des tra-vaux en cours, il convient notamment de remanier entiè-rement les principes de tarification et d'élaborer une nouvelle structure organisationnelle pour la révision. Nous ne sommes ainsi qu'au début des travaux de suivi. Cela offre l'opportunité de négocier une fois de plus les questions centrales restées irrésolues ou lais-sées de côté dans le processus actuel. La question des valeurs intrinsèques en fait indubitablement partie. mfe a toujours soutenu la requête de supprimer pure-ment et simplement le concept en vigueur de valeur in-

trinsèque, car il n'existe aujourd'hui plus aucune rai-son acceptable d'évaluer de manière différente les prestations professionnelles médicales. L'argument des longues années de famine à l'hôpital est en tout cas désuet. La résistance contre la suppression des valeurs intrinsèques est toutefois très importante au sein du corps médical et devenue un point critique pour la poursuite des travaux. Un groupe de travail sur les valeurs intrinsèques spécialement mis en place par la FMH recherche actuellement des compromis, en colla-boration avec mfe. Les médecins de famille et les pé-diatres sont prêts à négocier sur les concepts de valeur intrinsèque tant qu'ils ont pour base le même revenu médical cumulé pendant la vie active. La question de savoir quels autres critères, qu'il s'agisse de certificats de compétence, d'autres spécialisations, etc., peuvent et doivent être raisonnablement pris en considération sous cette condition est tout aussi irrésolue que contes-tée.

Informations supplémentaires sur l'évolution tarifaire actuelle

Informations de santésuisse sur la requête tarifaire auprès du Conseil fédéral: http://www.santesuisse.ch/fr/detail/content/aerztlicher_pauschaltarif_dem_bundesamt_fuer_gesundheit_eingereicht/

Informations de curafutura sur la requête tarifaire auprès du Conseil fédéral: <http://curafutura.ch/tarife/tarmed/display/show/detail/tarmed-hoehste-zeit-fuer-sofortmassnahmen/>

Réaction de mfe sur les requêtes tarifaires des assureurs: [http://www.medecinsdefamille.ch/communication/news-vue-densemble / – Révision du tarif médical ambulatoire \(Tarmed\)](http://www.medecinsdefamille.ch/communication/news-vue-densemble/-/Révision-du-tarif-médical-ambulatoire-(Tarmed))

Réaction de la FMH sur les requêtes tarifaires des assureurs: http://fmh.ch/files/pdf18/2016_10_28_Medienmitteilung_Einreichung_Tarifvorschlag_F.pdf

Informations du DFI sur l'intervention tarifaire prévue: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-64388.html>

Premières informations sur le projet TARCO: http://fmh.ch/files/pdf18/SAEZ_38_TARCO_F.pdf

Correspondance:
Sandra Hügli-Jost
Responsable Communica-tion Médecins de famille et de l'enfance Suisse,
Secrétariat général
Effingerstrasse 2
CH-3011 Bern
sandra.huegli[at]
hausarztteschweiz.ch